

RAPPORT MORAL 2020

Le président rappelle les événements majeurs que l'association a connus en 2020, année marquée par une crise sanitaire majeure, qui a également eu des conséquences directes sur les actions de l'association.

Évènements marquants de l'année écoulée	Objectif(s) de développement durable associé(s)
<p><u>Pérennisation du poste du second salarié de l'association</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le contrat de travail de Denis Berlemont, arrivé en 2019, a pu être prolongé grâce au soutien constant de nos partenaires financiers (OFB, MTE, Danone-Evian) et de nos adhérents. Cela permet d'appuyer l'animateur Bastien Coïc sur les sujets de communication et d'éducation à l'environnement et au développement durable. 	
<p><u>Coordination de la Journée Mondiale des Zones Humides et co-organisation de la journée de lancement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Depuis 2015, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la Journée Mondiale des Zones Humides. La journée de lancement a eu lieu à Saint-Omer le 31 janvier 2020 sur le site Ramsar du Marais audomarois. L'association a coorganisé cet événement en partenariat étroit avec le PNR des Caps et marais d'Opale. Plus de 120 personnes ont participé à cet événement, pour échanger sur l'importance des tourbières face au changement climatique et les zones humides en tant que solutions fondées sur la nature. 	
<p><u>Catégorie "zones humides" au concours prairies fleuries</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le Concours Général Agricole « Pratiques agro-écologiques – prairies et parcours » a lieu chaque année. L'association Ramsar France participe depuis 2015 au comité d'organisation, relaie l'appel à candidatures afin d'avoir des candidats pour une catégorie « zones humides » lors de la remise de prix. Cette année encore, un prix spécifique pour la catégorie « zones humides » a été décerné, mettant ainsi en avant la spécificité de ces milieux et leur utilité. 	 

Évènements marquants de l'année écoulée	Objectif(s) de développement durable associé(s)
<p><u>Animation du réseau des quatre « villes Ramsar »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors de la COP13 de la convention de Ramsar (oct-2018), 18 villes ont été labellisées « Ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar », dont quatre villes françaises : Amiens, Courteranges, Pont-Audemer, Saint-Omer. • Des réunions physiques et téléphoniques avec les représentants des villes Ramsar françaises ont eu lieu, afin de structurer ce nouveau réseau • L'association a également participé à la table-ronde inaugurale des maires des 18 villes labellisées dans le monde, à Suncheon (Corée du Sud). • L'association a travaillé, en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique, à l'étude des candidats français de la deuxième session, qui seront désignés lors de la prochaine COP Ramsar. 	 
<p><u>Contribution à la nouvelle Stratégie Aires Protégées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'association a participé, comme les autres têtes de réseaux espaces protégés, aux réunions de création de la nouvelle Stratégie Aires Protégées, afin que les zones humides puissent être prises en compte. 	
<p><u>Labellisation des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'animateur et des représentants du MNHN et du MTE en septembre 2019 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire. • Le site a été labellisé le 2 février 2020, et le diplôme Ramsar a été remis par la secrétaire générale de la convention, Marthe Rojas-Urrego, à l'occasion de la journée de lancement de la JMZH. 	
<p><u>Suivi de plusieurs autres sites engagés dans la démarche de labellisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Marais poitevin ;</i> • <i>Baie d'Audierne ;</i> • <i>Pinail</i> • <i>Val d'Allier bourbonnais ;</i> • <i>Tourbières du Cézallier et de l'Artense ;</i> • <i>Zones humides du territoire Rochefortais ;</i> • <i>Extension du bassin du Dugeon aux Tourbières et lacs de la montagne jurassienne.</i> 	

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Le rapport d'activités concerne la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020.

Représentation de Ramsar France

- Journée de lancement national de la JMZH le 31 janvier à Saint-Omer (Pas-de-Calais), sur le site Ramsar du "Marais audomarois" ; en présence de Martha Rojas-Urrego, secrétaire générale de la convention de Ramsar, et de Bernard Chevassus-au-Louis, président d'Humanité et Biodiversité.

Plus de 120 personnes ont participé à cette journée consacrée aux motions portées par les têtes de réseau nationales sur l'importance des tourbières face au changement climatique et l'importance des zones humides en tant que solutions fondées sur la nature.



Journée de lancement de la JMZH et remise du diplôme Ramsar au 50^{ème} site français : les Vallées de la Scarpe et de l'Escaut © D.Berlemont – Ramsar France

- Colloque "Risques côtiers : adaptation au changement climatique", le 26 novembre à La Rochelle (17).
- Participation au comité de pilotage du Forum des gestionnaires des zones humides le 30 octobre 2019.
- Réunions du groupe Zones Humides Infos du 3 décembre 2019, 24 mars, 23 avril, 25 juin, 9 septembre, 28 octobre, et 1^{er} décembre 2020.
- Intervention lors de la conférence IdealCo du 19 décembre 2019 : "La labellisation Ramsar : un levier au service de la préservation des zones humides", avec le conseil départemental de la Somme.
- Participation au jury JMZH de MedWet les 18 décembre 2019 et 9 janvier 2020. 23 animations dotées dans tous les pays Méditerranéens.
- Participation à la journée annuelle de la cellule d'animation milieux aquatiques (CAMA) du Finistère le 4 février 2020, qui a formalisé la candidature de la baie d'Audierne.
- Intervention lors de l'animation JMZH organisée par le PNR de Brière : "Rappels sur la convention de Ramsar et présentation du réseau".

- Participation du président Jérôme Bignon, de Frédérique Tuffnell et de l'animateur au petit-déjeuner des parlementaires engagés pour la nature, à l'Assemblée Nationale le 5 février.
- Intervention du président Jérôme Bignon, de Frédérique Tuffnell et de l'animateur Bastien Coïc aux rencontres de l'association des journalistes de l'environnement (AJE) au Sénat le 6 février.



Interventions aux rencontres de l'association des journalistes de l'environnement © AJE

- Intervention lors du séminaire Polytech (Montpellier), le 25 février : "À la découverte des zones humides: définitions, législation et enjeux de préservation".
- Participation au séminaire Biodiversité aquatique et solutions fondées sur la nature, organisé par le Partenariat français pour l'eau à Rochefort les 1^{er} et 2 octobre.



Visite d'une exploitation sur le marais de Brouage © Partenariat français pour l'Eau

- Participation au stand Zones humides des Assises nationales de la biodiversité, à Massy (91) les 7 et 8 octobre 2020, avec la visite de Mme Bélangère Abba, Secrétaire d'État à la Biodiversité.



Échange avec la Secrétaire d'État pour la biodiversité
© C.Eggert – SNPN



Le stand Zones humides
© D.Berlemont – Ramsar France

- Participation à la webconférence "Des zones humides sur ma commune ? Bonne nouvelle !" à destination des élus locaux, le 16 octobre 2020.

Actions engagées par Ramsar France

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2019

- Cette 11^{ème} édition a eu lieu du 6 au 8 novembre 2019 au quai de l'innovation à Amiens, au cœur du site Ramsar des "Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre" et à proximité du site Ramsar de la "Baie de Somme". Pendant 3 jours, plus de 200 personnes étaient réunies autour du thème : "Histoire et évolution des zones humides en lien avec les usages anthropiques ; Articulations avec la préservation, la gestion et la valorisation de ces milieux".
- Co-organisé avec le conseil départemental de la Somme.



11^{ème} séminaire Ramsar, Amiens © C.Bazin – CD 80



11^{ème} séminaire Ramsar, Amiens © C.Bazin – CD 80

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2020

- Le 12^{ème} séminaire Ramsar a eu lieu les 4 et 5 novembre 2020 à distance, en raison du contexte sanitaire. Par conséquent, le programme a été remanié, et adapté au format de diffusion type "émission télé" : plus court (2 sessions de 2h), plus cadencé, avec des interventions plus courtes, et la possibilité de poser des questions via un tchat.
- Pendant 2 jours, plus de 270 personnes étaient réunies autour du thème : "*Sites Ramsar et sensibilisation des publics : le numérique au service de la préservation des milieux humides*".
- Co-organisé avec la Maison du Lac de Grand-Lieu.



© L. Godé – PNR Lorraine



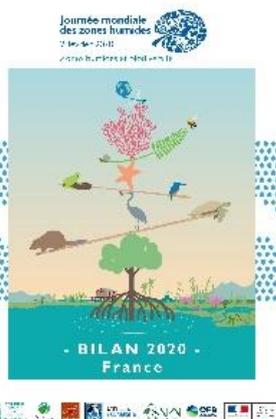
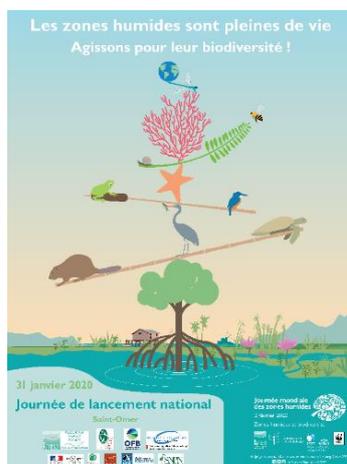
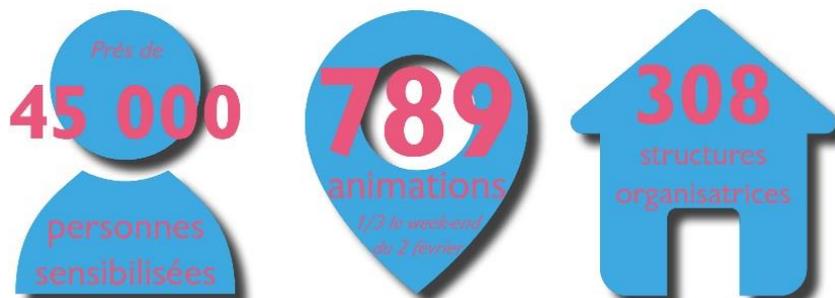
12^{ème} séminaire Ramsar, Nantes © D.Berlemont – Ramsar France

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'AFB, les Pôles-relais zones humides, la LPO et la SNPN et REN.

Edition 2020

- Organisation des 2 comités de pilotage.
- Co-organisation de la journée de lancement à Saint-Omer, avec le PNR des Caps et marais d'Opale
- Plus de 750 animations ont eu lieu au niveau national, dont 1/3 sur les sites Ramsar.
- Les animations françaises représentent 50% des animations mondiales.
- Bilan imprimé en petit tirage et remis à la Secrétaire Générale de la convention de Ramsar et au Directeur de l'Eau et de la Biodiversité.



Journée mondiale des zones humides

2 février 2020



Zones humides
et biodiversité

- Publication d'un document sur l'organisation française de la JMZH "La JMZH en France : quelques clés de réussite". Traduit en espagnol, anglais, arabe et chinois. Publié sur le site de la convention de Ramsar (<https://www.ramsar.org/fr/news/lorganisation-de-la-jmzh-en-france>)

Edition 2021

- Organisation des 2 comités de pilotage.
- Préparation de la journée de lancement, initialement prévue à Pont-Audemer, puis décalée à 2022 en raison du contexte sanitaire.
- Préparation de la journée de lancement en visioconférence, prévue le 29 janvier 2021.
- Diffusion de l'appel à inscription d'animations et relances.

Label ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar

- Réunion le 2 octobre 2019 avec les 4 villes Ramsar françaises (Amiens, Courteranges, Pont-Audemer, Saint-Omer), afin de structurer ce réseau, et préparer le cercle mondial des maires.
- Participation du président de l'association et de la ville d'Amiens au "Inaugural roundtable of wetland city mayors" (Première table-ronde des maires des villes Ramsar accréditées au niveau mondial), du 23 au 25 octobre 2019, à Suncheon (Corée du Sud).
- Échanges mail avec les villes françaises pour la création des fiches "villes Ramsar" et le choix du logo international.



© Secrétariat de la convention de Ramsar

Plan national d'actions pour les milieux humides

- *Groupe Thématique Connaissances*
Participation à la réunion du 17 décembre 2020.
- *Groupe Thématique CESP*
Participation à la réunion du 17 février 2020. Cosignature du communiqué de presse à destination des élus pour les municipales.



Observatoire National de la Biodiversité

- Participation à la réunion thématique "Milieux humides" du 23 janvier 2020.
- Échanges avec le SdES sur l'"Évaluation nationale des Sites Humides Emblématiques 2010-2020".



Instances nationales

- *Comité national de la Biodiversité*
Participation aux réunions du 10 octobre 2019, 14 novembre 2019 et 22 septembre 2020 du représentant de l'association, Luc Barbier.
- *Commission spécialisée n°3 "Aires et espaces protégées"*
Participation de l'animateur aux réunions du 3 juillet et du 3 septembre 2020.
- *Groupe de travail « Stratégie Aires Protégées »*
Participation de l'animateur et de Luc Barbier aux réunions du 4 décembre 2019 et 17 janvier 2020.
- *Conférence des Aires protégées de l'AFB*
Participation du représentant de l'association, Thierry Lecomte aux réunions du 15 octobre 2019, et du 28 janvier et 23 septembre 2020.
- *Rapportage Ramsar*
Contribution au rapportage triennal du Ministère en charge de l'écologie, et que chaque partie contractante doit effectuer auprès du secrétariat de la convention de Ramsar, en prévision de la COP14 qui devrait se tenir en 2021 en Chine.

Outils de communication

- Fiches sites
 - Réalisation de 45 fiches site sur la base du modèle proposé par le secrétariat de la convention. 3 sont en cours de validation et 2 restent à réaliser.
 - Traduction des fiches en anglais (en cours) et publication sur le site internet de la convention de Ramsar (<https://www.ramsar.org/fr/news/des-fiches-simples-et-synthetiques-pour-les-sites-ramsar-francais>)



- Kakémonos/Roll-up
 - Réalisation de 8 Roll-up.



Contribution au portail national sur les milieux humides

- Publication des motions « Inventaire et préservation des tourbières » et « Promouvoir les zones humides comme de véritables Solutions fondées sur la nature »
- Publication de 45 fiches sites sur les pages dédiées aux sites Ramsar
- Rédaction et mise en ligne d'actualités relatives à Ramsar en France et à l'international.

Congrès mondial de la nature 2020

- Préparation d'un village des zones humides pour l'espace génération nature du congrès mondial de la nature prévu à Marseille en juin 2020 (Reporté 2 fois ; à nouveau programmé du 3 au 11 septembre 2021).

Suivi du réseau des sites existants

- Visite de site les 29 et 30 juillet 2020 pour l'extension du site Ramsar du "Bassin du Drugeon" aux "Tourbières et lacs de la montagne jurassienne".
- Réunion sur l'animation du site Ramsar du "Rhin supérieur / Oberrhein" le 24 septembre 2020.
- Réunion sur l'animation du site Ramsar des "Lacs du grand sud néocalédoniens" le 5 octobre 2020.



Visite du site Ramsar « Tourbières et lacs de la montagne jurassienne » © B.Coïc – Ramsar France

Labellisation du site Ramsar « Vallées de la Scarpe et de l'Escaut »

- L'association Ramsar France a soutenu la labellisation de ce site.
- Le site a été labellisé le 2 février 2020.



Site Ramsar des vallées de la Scarpe et de l'Escaut © B.Coïc – Ramsar France

Suivi des dossiers des sites potentiels

- Baie d'Audierne (échanges téléphoniques et mails, premiers échanges en prévision de la visite de site prévue en 2021.)
- Marais poitevin (échanges téléphoniques et mails, participation au comité de suivi le 10 janvier et à l'assemblée générale du parc le 24 janvier 2020).
- Pinail (échanges téléphoniques et mails, participation à la réunion d'information publique du 24 octobre 2019).



Baie D'Audierne © B.Coïc – Ramsar France

Présentation de Ramsar auprès de sites intéressés

- Zones humides de l'Ain : réunion de présentation à Bourg-en-Bresse, en présence du président Jérôme Bignon, de la vice-présidente Geneviève Magnon et de l'animateur Bastien Coïc le 10 février 2020. Échanges téléphoniques.
- Tourbières du Cézallier et de l'Artense : participation à la webconférence organisée par le PNR des volcans d'Auvergne le 15 décembre 2020.
- Val d'allier bourbonnais : intervention du président de l'association lors de la rencontre en visioconférence à destination des élus du territoire, sous la direction de Madame la préfète de l'Allier, le 4 décembre 2020.
- Zones humides du Puy de Dôme (échanges visio avec le conseil départemental le 18 décembre 2020 sur l'identification de sites potentiels).

Assemblée Générale Exceptionnelle

Une assemblée générale exceptionnelle de Ramsar France a eu lieu le 30 janvier 2020, à Saint-Omer, veille du lancement national de la JMZH.

L'ordre du jour a permis de modifier les statuts de l'association (permettant notamment d'intégrer les villes Ramsar), de présenter la stratégie 2020-2024 de l'association, et de fixer les dates et le lieu du séminaire Ramsar 2020.

Conseils d'administration

Quatre conseils d'administration ont eu lieu entre le 1^{er} octobre 2019 et le 31 décembre 2020.

CA du 2 avril 2020

- Point d'actualités suite à la situation COVID-19
- Élection du bureau
- Bilan du séminaire 2019
- Bilan de la Journée Mondiale des Zones Humides et journée de lancement à Saint-Omer

CA du 2 juillet 2020

- Validation du règlement intérieur
- Point financier
- Préparation des échéances 2021 (50 ans de la convention de Ramsar, 10 ans de Ramsar France)
- Séminaire Ramsar 2020
- Village des zones humides au sein du Congrès mondial de la Nature de l'UICN

CA du 18 septembre 2020

- Point d'actualité situation sanitaire (report des manifestations)
- Point financier
- Films de présentation du réseau et des sites Ramsar
- JMZH 2021 : journée de lancement et document support sur les clés de réussite
- Séminaire Ramsar 2020
- Appui à la mise à jour des FDR

CA du 10 décembre 2020

- Point financier (subventions 2019 et 2020)
- Préparation AG
- Préparation de la JMZH 2021 en lien avec la situation sanitaire
- Films Ramsar
- Suivi sites Ramsar et potentiels
- Bilan du séminaire Ramsar 2020 (co-organisé en visio avec la Maison du lac de Grand-Lieu)

Adhérents

En 2020, l'association Ramsar France a dénombré 58 adhérents, répartis comme suit : 15 personnes physiques, 43 personnes morales.

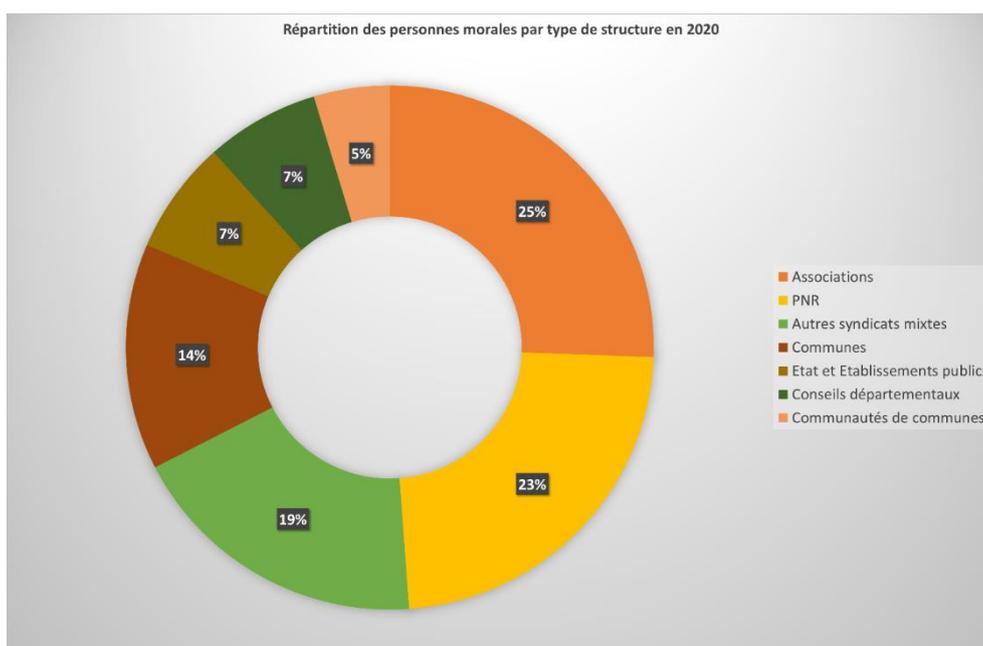
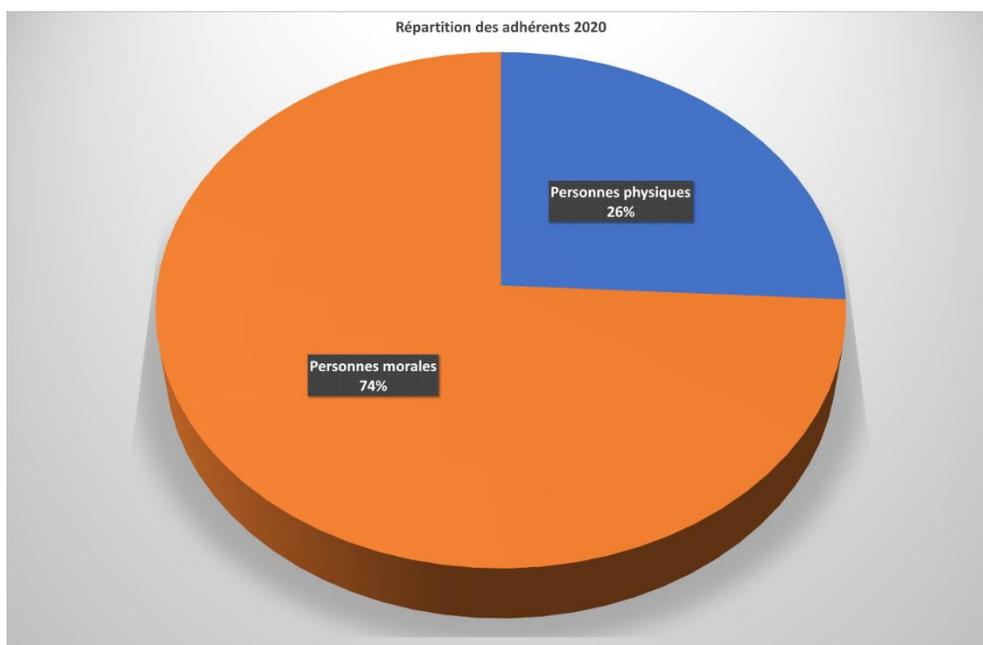
Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Personnes morales	34	49	77	75	106	102	104	43
Personnes physiques	14	20	21	20	19	17	15	15
TOTAL	48	69	98	95	125	119	119	58
Evolution		43,8	42,0	-3,1	31,6	-4,8	0,0	-51,3

Le nombre d'adhérents est en forte baisse : cela s'explique majoritairement par la non-adhésion d'une communauté de communes, qui adhérerait en son nom et celui de ses 53 communes. Cela fait donc baisser le nombre d'adhérents de 54 (en un seul non-renouvellement).

La répartition des adhérents est donc également fortement modifiée : baisse importante du nombre de communes adhérentes (et par conséquent augmentation des autres catégories).

Néanmoins, les autres catégories ont également vu leur nombre d'adhérents légèrement diminuer ; il faudra donc s'assurer que cette diminution ne soit qu'une conséquence d'une année 2020 particulière.

Adhésions par type de structure 2020			
	Nombre	%	Rappel 2019
Associations	11	26	14
PNR	10	23	14
Autres syndicats mixtes	8	19	11
Communes	6	14	56
Etat et Etablissements publics	3	7	3
Conseils départementaux	3	7	3
Communautés de communes	2	5	3
TOTAL	43	100	104



Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité

Pour l'année 2020, les subventions publiques reçues s'élèvent à 155 000€. Lorsque le montant des subventions publiques dépasse les 153 000€, il convient de nommer un Commissaire aux Comptes pour 6 exercices.

Les administrateurs proposent donc aux adhérents de nommer un commissaire aux comptes, afin de satisfaire aux obligations réglementaires.

Budget prévisionnel 2021 Association Ramsar France				
Période du 1er janvier au 31 décembre 2021				
Dépenses			Recettes	
Salaires + Charges 2 salariés	97 500		Subv. MTE 2020 (reliquat film ZH)	27 500
Formation professionnelle	2 000			
			Subv. MTE 2021	50 000
Location locaux	4 000			
			Mécénat Danone/Evian - Séminaire	10 000
Frais généraux (déplacements, fournitures, frais postaux etc.)	12 400			
			Subv. OFB 2020 (reliquat)	26 500
Contribution séminaire Ramsar2021	10 000		Subv. OFB 2021 (prorata)	43 500
Contribution journée lancement JMZH2021	12 000			
Contribution village ZH - congrès mondial UICN	22 500		Subv. OFB congrès mondial UICN (report)	22 500
Communication (film)	27 500		Adhésions	8 175
Communication (6 kakémonos suppl.)	3 000			
			Report exercice N-1	35 948
Honoraires Cabinet Marc Brochut	1 500			
Commissaire aux comptes	2 500			
Assurance	400			
Frais bancaires	150			
Provision pour imprévus	28 673			
TOTAL	224 123		TOTAL	224 123

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

(moins l'abstention du trésorier)

Association Ramsar France

c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

Réélection du tiers sortant du conseil d'administration

Sont candidats au poste d'administrateur (par ordre alphabétique) :

- Stéphane ARNASSANT
- Laurent GODÉ (rééligible)
- Jean JALBERT (rééligible)
- Geneviève MAGNON (rééligible)
- Cédric MARTEAU (suppléant : Yves VÉRILHAC (rééligible))

Les statuts de l'association en vigueur indiquent que le conseil d'administration est composé de 10 à 15 membres. Tous les candidats déclarés peuvent donc être élus.

Résultats du vote :

- Stéphane ARNASSANT : élu
- Laurent GODÉ : réélu
- Jean JALBERT : réélu
- Geneviève MAGNON : réélue
- Cédric MARTEAU (suppléant : Yves VÉRILHAC) : élu

Bureau :

Le bureau sera élu lors du prochain conseil d'administration.

Vote du montant des cotisations

Les adhérents présents lors de l'assemblée générale ont voté le maintien du montant des cotisations, à savoir :

- 25€ : Personnes physiques
- 100€ : Associations, syndicats mixtes, petites communes (<10 000 hab.)
- 200€ : Communes (entre 10 000 hab. et 50 000 hab.), établissements publics
- 500€ : Communes (>50 000 hab.), communautés de communes, départements, régions, entreprises privées
- 1000€ : Communautés d'agglomération (>50 000 hab.), communautés urbaines (>450 000 hab.), métropoles.

Administrateurs présents : Stéphane Arnassant (élu lors de cette Assemblée Générale), Luc Barbier, Jérôme Bignon, Jean-Paul Chanteguet (représenté par François Pinet), Laurent Godé, Olivier Hubert, Jean Jalbert, Thierry Lecomte, Geneviève Magnon, Cédric Marteau (élu lors de cette Assemblée Générale), Alain Salvi, Frédérique Tuffnell, Yves Vérilhac (administrateur sortant lors de cette Assemblée Générale).

Administrateur excusé : Michel Métais.